

LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNIQUES ET ACTIVITÉS DE L'IMAGE ET DU SON

SPÉCIALITÉ «GESTION DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE»
(ANIMATION, CINÉMA ET TÉLÉVISION)



PUBLIC CONCERNÉ

- ✓ Être âgé(e) de 29 ans révolus au 1^{er} septembre 2022
- ✓ Titulaire au minimum d'un diplôme Bac + 2 de préférence dans l'un des domaines suivants : communication visuelle ou audiovisuelle, études cinématographiques, métiers de l'audiovisuel, etc.

Informations détaillées sur le contenu de la formation sur www.gobelins.fr

DATES RELATIVES AUX INSCRIPTIONS

- ✓ Ouverture des inscriptions : **Samedi 19 mars 2022**
- ✓ Clôture des inscriptions : **Mercredi 6 avril 2022**

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le candidat complète le formulaire d'inscription sur le site de Gobelins, l'école de l'image : www.gobelins.fr, en choisissant la/les formation(s) souhaitée(s). Le candidat reçoit un mail contenant les informations qui lui permettront de se connecter à son dossier.

Si le(s) souhait(s) du candidat est(sont) jugé(s) recevable(s) par l'école, les modalités de recrutement et concours lui seront adressées par mail. Les pièces justificatives ci-dessous devront alors **obligatoirement** être fournies au **format pdf**, et dans **3 fichiers distincts**, répartis comme suit :

- Dans un seul et unique PDF : curriculum vitae, lettre de motivation ⁽¹⁾, à déposer dans le bouton "Choisissez un fichier" correspondant à "CV"
- Dans un seul et unique PDF : pièce d'identité obligatoirement en cours de validité (Carte nationale d'identité recto/verso ou passeport), à déposer dans le bouton "Choisissez un fichier" correspondant à "Copie recto verso de la Carte d'Identité/Carte de séjour/Passeport"
- Dans un seul et unique PDF : 3 derniers bulletins scolaires, à déposer dans le bouton "Choisissez un fichier" correspondant à "Bulletins de notes des deux dernières années"

(1) Le candidat doit détailler dans sa lettre de motivation son projet professionnel et les raisons du choix de cette formation (2 pages maxi), en précisant le choix du secteur professionnel qu'il souhaite privilégier dans le cadre du contrat d'apprentissage : documentaire ou cinéma d'animation.

Si le candidat dispose d'ores et déjà d'une promesse d'embauche, dans le cadre de son alternance pour l'année scolaire à venir, il peut déposer le document l'attestant dans un fichier PDF dans le bouton "Choisissez un fichier" dans la rubrique "pour les alternants ayant une proposition d'embauche".

Si le candidat souhaite déclarer une situation de handicap, merci de déposer dans un seul et unique PDF les notifications MDPH/RQTH et les aménagements obtenus lors des examens antérieurs, dans le bouton "Choisissez un fichier" correspondant à cette rubrique.

- À noter : Si le dossier du candidat comporte une pièce manquante ou erronée, le fichier sera supprimé de son dossier. Un mail sera alors adressé au candidat pour lui indiquer de téléverser la pièce attendue.

CALENDRIER

✓ SÉLECTION SUR DOSSIER :

Publication des admissibles : **Vendredi 22 avril 2022 - à partir de 18 h 00**

✓ ÉPREUVE ORALE :

Dates : **Semaine du 9 au 12 mai 2022**
 Durée : Environ 30 minutes
 Conditions d'organisation : en distanciel
 Publication des admissions : **Jeudi 19 mai 2022 - à partir de 18 h 00**

Publication des différents résultats sur www.gobelins.fr/resultats-d'admission

CONTENU DES ÉPREUVES

SÉLECTION SUR DOSSIER

Seront évalués, à partir de la lettre de motivation du candidat et de son CV, les critères suivants :

- ✓ Adéquation entre le parcours du candidat et la formation,
- ✓ Adéquation entre le projet professionnel du candidat et l'objectif de la formation,
- ✓ Capacité du candidat à rédiger et à s'exprimer par écrit, de manière claire et synthétique.

ÉPREUVE ORALE

OBJET DE L'ÉVALUATION	POINTS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Présentation et profil du candidat	25	Culture générale et expérience du candidat : expression orale, dynamisme, ouverture d'esprit, motivation, capacité à s'engager dans des projets et à travailler en équipe.
Projet professionnel et de formation	25	Adéquation entre les objectifs professionnels et personnels du candidat, la formation (contenu de la formation, apprentissage, expérience de stage) et le choix du domaine de spécialisation.
Culture et connaissance du secteur	25	Culture artistique dans le secteur de l'audiovisuel, du cinéma, du documentaire et de l'animation, connaissance du marché professionnel.
Anglais	25	Évaluation de la compréhension et de l'expression orale courante.
TOTAL	100	

MÉTHODE DE CORRECTION ET DE SÉLECTION

- ✓ La moyenne des notes obtenues lors de la sélection sur dossier détermine la liste des candidats admissibles aux épreuves orales.
- ✓ La moyenne des notes obtenues à l'épreuve orale est prise en compte pour la note finale et détermine la liste des candidats admis à la formation ou sur liste d'attente.